

Remplacement du mazout—Loi

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, je prends également la parole pour m'opposer au projet de loi C-24 et réclamer son renvoi à six mois. Je trouve insensé d'étudier ce projet loi en plein hiver, pendant une saison où de nombreux Canadiens vivant dans le Nord et d'autres propriétaires incapables de faire raccorder les conduits de gaz à cause des intempéries ne peuvent profiter de ce programme.

● (1200)

Le principe dont s'inspire le projet de loi est également insensé, monsieur le Président. Je ne peux pas comprendre pourquoi le gouvernement conservateur veut abolir deux programmes très importants, soit le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes et le programme de remplacement du mazout. Je dois ajouter que, à mon avis, le programme d'aide à la remise en état des logements, également supprimé, devrait être considéré de la même façon que les deux autres.

Pourquoi le gouvernement veut-il supprimer les subventions très avantageuses pour les propriétaires de maisons à revenus moyens ou faibles? J'estime que la plupart des maisons dans l'ouest et le nord du Canada sont déjà vétustes et posent des problèmes plus sérieux d'isolation thermique. Pourquoi le gouvernement veut-il abolir les subventions accordées pour les maisons de ce genre, rejetant ainsi tous les principes régissant les subventions, tandis qu'il remet des sommes si importantes aux sociétés pétrolières, soit par l'intermédiaire de subventions directes ou d'avantages fiscaux aux termes du PEP?

Mon collègue, le porte-parole néo-démocrate pour les questions énergétiques, me dit que les sociétés pétrolières ont reçu 1.6 milliard cette année. Je ne peux pas comprendre pourquoi un gouvernement conservateur qui prétend ne pas vouloir faire d'aumônes ni accorder des subventions donne une pareille somme aux sociétés pétrolières tandis qu'il retranche une somme de 250 millions du programme d'isolation thermique et du programme de remplacement du mazout. Une somme de l'ordre de 125 millions est retranchée de chacun de ces programmes cette année. C'est absurde. Bien entendu, cette initiative est compatible avec les dogmes et les principes politiques du gouvernement progressiste conservateur.

A mon avis, monsieur le Président, ces programmes sont importants et constituent un bon placement pour de nombreuses raisons. En réalité, ils ne sont pas coûteux, ils améliorent les maisons et stimulent la petite entreprise. Tout d'abord, les consommateurs diminueront leurs frais de chauffage et c'est là un facteur important pour de nombreuses familles qui demeurent dans de vieilles maisons. C'est particulièrement important pour les personnes âgées dont les impôts augmentent et dont les coûts de chauffage et d'alimentation subissent des hausses notables. Il importe pour le consommateur d'épargner sur le coût du chauffage, notamment quand il n'est pas très riche et qu'il ne peut isoler sa maison sans aide financière. Je crois savoir, monsieur le Président, que ces programmes sont également très importants pour la population du Nord et ceux qui vivent dans des maisons vétustes moins bien isolées dans l'Est.

Je n'arrive pas à concevoir que le député de Western Arctic (M. Nickerson) puisse appuyer ce projet de loi. Assurément, il devrait, dans l'intérêt de ses électeurs, s'opposer à ce projet de

loi et soutenir vigoureusement les programmes aidant les gens de sa circonscription à isoler leur maison. Pourquoi appuie-t-il une initiative pareille en plein hiver, à un moment où ses propres électeurs ne peuvent tirer parti du programme? Les personnes qui n'avaient pu participer à ce programme auparavant n'auront pu le faire au cours de l'hiver. Voilà l'une des raisons pour lesquelles le renvoi à six mois nous semble très important.

Comme mon collègue l'a mentionné, il y a aussi toute la question de l'économie de l'énergie. C'était certes le principal motif qui avait poussé le gouvernement libéral, au départ, à mettre ces programmes sur pied. Le député libéral qui vient de parler a déclaré que 60,000 barils de pétrole par jour sont économisés grâce à ces programmes. Tout comme lui, je pense que c'est une économie non négligeable. J'ai passé une partie de mon temps dans une île du golfe, juste au large de la Colombie-Britannique. Beaucoup des habitants de cette île chauffent maintenant au bois. Certains font des expériences de chauffage solaire. Il y a beaucoup de méthodes améliorées du chauffage, maintenant, qui permettent d'envisager sérieusement l'utilisation d'énergies de remplacement. Je pense que ce genre de subvention aux propriétaires s'intègre bien à la recherche et au développement.

Le troisième point, monsieur le Président, c'est que ce programme permet d'améliorer nos logements. Le PAREL, que le gouvernement conservateur est en train de réduire—ce dont les municipalités s'inquiètent—est un autre programme très valable. Il a été utilisé pour améliorer les logements anciens, pour faire de l'isolation et améliorer la qualité du logement. Il a également permis à certains de diviser leur maison. Je sais que, dans certaines localités où les logements sont rares, de nombreuses personnes âgées, qui ont de grandes maisons, sont «surlogées» comme le dit la SCHL. Grâce à ce programme, il leur est possible de le diviser de façon à créer des logements séparés pour y accueillir d'autres personnes. Mais ces travaux de conversion et d'isolation, ils ne peuvent les entreprendre sans aide. De leur point de vue, le PCRP et le PITRC étaient certainement intéressants.

Ces programmes exigent beaucoup de main-d'œuvre. Ils créent des emplois et ils en conservent. En Colombie-Britannique, on nous a dit la semaine dernière que 60 à 70 p. 100 des travailleurs de la construction étaient au chômage. Ce n'est pas seulement parce que c'est une période de ralentissement dans le secteur de la construction, mais aussi en raison de la haute technologie. Il y a de nouvelles méthodes de construction dans les grands immeubles et les grands projets. On nous a parlé de la construction d'un grand immeuble au centre de Vancouver qui utilise la préfabrication—les murs sont amenés sur le chantier et mis en place par des grues—les constructeurs en sont maintenant à la deuxième étape de la haute technologie et ils ont pu réduire le nombre de charpentiers nécessaires à trois par chantier. Il n'y a pas de doute que beaucoup de ces grands projets n'utilisent pas nos charpentiers qualifiés. Par conséquent, les projets plus petits, l'isolation et les conversions à d'autres modes de chauffage, de même que les programmes comme le PAREL qui permet de moderniser des logements anciens, sont parfaitement logiques, car ils créent des emplois.